

Voix des «Pools d'Élèves Filles» pour la prise en compte des services d'hygiène menstruelle en milieu scolaire

Août 2023



Apr 3, 2023 12:18:01

1- Contexte de l'initiative

Au Bénin, la gestion des menstrues en milieu scolaire et les grossesses précoces font partie des principaux des facteurs de décrochage et de faibles performances scolaires des filles.

En effet, pendant les menstruations, certaines filles désertent les classes en raison d'une part, du manque de dispositifs adéquats pouvant leur permettre de faire les toilettes dans un environnement sûr et d'autre part, des multiples discriminations dont elles sont souvent victimes de la part de leurs camarades filles et garçons, y compris de leurs enseignants. Selon une étude menée en 2017 par la Fondation Claudine Talon dans les Communes d'Adjarra, d'Avrankou et de Porto-Novo, 15,2 % des élèves disaient manquer la classe pendant leurs règles. Parmi ces filles, 69 % attribuaient ces absences aux douleurs menstruelles et 28,5 % disaient vouloir éviter les moqueries de leurs camarades. La majorité des filles (81%) changent leur protection au moins 3 fois par jour. Cela amène la plupart d'entre elles (94,6%) à retourner à la maison pour se changer. (Christelle, 2017).

Au regard de ce qui précède, le CAEB et l'ONG Urgences Développement, deux organisations actives en éducation inclusive au Bénin, ont initié le projet d'« *Appui à la gouvernance participative et inclusive des services d'hygiène menstruelle en milieu scolaire dans le département de l'Ouémé* » dans dix (10) lycées collèges de Porto-Novo (05) et d'Akpro-Misséré (05) sous le financement de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) de la Coopération Suisse au Bénin dans le cadre de la phase 2 du Programme Redevabilité, mis en œuvre par le cabinet GFA Consulting Group.

Une des activités phares de l'initiative a été la mise en place par établissement des « **Pools d'Élèves Filles** » (PEF) pour porter la voix de leurs pairs pour la prise en compte des services d'hygiène menstruelle en milieu scolaire. C'est cette expérience de mise en place des « PEF » par établissement qui fait objet de notre capitalisation dans le cadre de cette initiative.

BUT & OUTCOMES DE L'INITIATIVE

But :

Les filles jouissent de mieux en mieux de leur droit lié à l'accès aux services d'hygiène menstruelle en milieu scolaire grâce à leurs actions de sensibilisation et de plaidoyer.

Outcome 1 :

Les porteurs de responsabilités concernés par la thématique de la GHM dans le département de l'Ouémé prennent des engagements pour la mise en application des dispositions légales en matière de GHM en milieu scolaire.

Outcome 2 :

Les acteurs scolaires prennent conscience des conséquences néfastes des discriminations à l'endroit des filles pendant leurs menstrues et s'engagent à éviter ces discriminations.

2- Différents acteurs et rôles

Deux catégories d'acteurs ont été impliquées dans cette initiative. Il s'agit de :

Les Porteurs de responsabilités

- **la Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (DDESTFP) de l'Ouémé** : elle a facilité la collaboration avec les responsables des lycées/collèges pour la réussite des activités terrain et a pris des engagements pour la mise en application des dispositions légales en matière de GHM en milieu scolaire.
- **La Préfecture de l'Ouémé** : très admiratrice de l'initiative, l'autorité préfectorale a facilité la rencontre entre les bénéficiaires et les porteurs de responsabilités concernés par la thématique au niveau départemental en vue de la réalisation des plaidoyers. Elle a aussi pris l'engagement de veiller à la mise en application des engagements pris par ces derniers
- **La Direction Départementale de la Santé (DDS) et celle en charge des Affaires Sociales et de la Microfinance (DDASM) de l'Ouémé** : elles ont soutenu l'initiative et se sont engagées à mettre en application des dispositions légales en matière de GHM en milieu scolaire.
- **Les responsables administratifs des lycées/collèges ciblés** : ils ont fortement mobilisé les élèves et se sont engagés à mettre désormais dans les budgets de leurs établissements respectifs, une ligne relative à la fourniture des services d'hygiène menstruelle.

Les détenteurs de droits

- Les élèves jeunes filles et garçons : acteurs et bénéficiaires

finaux de l'initiative, ils ont activement participé aux différentes activités et se sont tous engagés à ne plus être auteurs de discrimination à l'endroit de leurs camarades en menstrues.

Les espaces de concertation/dialogue existants ou promus

- **Les « Pools d'Élèves Filles » (PEF)** : formés sur la gestion de l'hygiène corporelle et menstruelle et sur les techniques élémentaires de prise de parole en public et de plaidoyer, les PEF ont porté les actions de plaidoyer à l'endroit des porteurs de responsabilités et de sensibilisations à l'endroit de leurs camarades filles et garçons.
- **Les « Cadres d'Écoute et de Conseils » (CEC)** : avec pour mission de soutenir les filles pendant les menstrues, ils ont été mis en place par établissement et sont composés d'une représentante du bureau de l'Association des Parents d'Élèves (APE), d'une femme vendeuse, de deux enseignantes référentes ou infirmière après être formés sur la gestion de l'hygiène menstruelle et sur l'accompagnement psychoaffectif des filles pendant leurs menstruations.
- **Les Associations des Parents d'Élèves** : elles ont été impliquées dans toutes les phases de l'initiative et se sont engagées à veiller au respect des droits des filles.
- **La Conférence Administrative Départementale de l'Ouémé (CAD)** : présidée par la Préfète de l'Ouémé, elle réunit les directeurs départementaux de tous les secteurs confondus. Le consortium s'est servi de ce creuset pour amener les filles à porter leur message de plaidoyer.

3- Démarche mise en œuvre

Réalisation d'une évaluation citoyenne

Pour réussir cette initiative, une évaluation citoyenne de la qualité des services d'hygiène menstruelle dans les dix établissements ciblés a été réalisée. Ce processus a été soldé par un plan de réformes conjoint qui préconise entre autres, la formation des

filles sur l'hygiène corporelle et menstruelle et le renforcement de leurs capacités en plaidoyer et communication pour leur permettre de mener des actions visant à favoriser la prise en compte des services d'hygiène menstruelle en milieu scolaire.



Rencontre d'interface entre les bénéficiaires, les prestataires et les porteurs de responsabilités à Porto-Novo et à Akpro-Misséréti

Formation des filles sur l'hygiène corporelle et menstruelle

Conformément aux recommandations du plan de réformes conjoint issu de l'évaluation citoyenne, le consortium a renforcé les capacités de trois cent cinquante (350) jeunes élèves filles des classes intermédiaires (5^{ème}, 4^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère}) sur l'hygiène corporelle et menstruelle. À l'issue de cette formation, quinze (15) élèves filles ayant participé activement ont été ciblées et constituées en PEF par lycée/collège.

Démonstration sur le port des serviettes hygiéniques au cours de la formation des filles sur la gestion de l'hygiène corporelle et menstruelle



Formation des PEF sur les techniques élémentaires de prise de parole en public et de plaidoyer

Les PEF ont été outillés par commune sur les techniques élémentaires de prise de parole en public et de plaidoyer en prélude à leurs actions de sensibilisation et de plaidoyer.

Les PEF ont sensibilisé leurs pairs (1350 filles) sur l'hygiène corporelle et menstruelle et leurs camarades garçons (500) sur leur

vécu émotionnel pendant les menstrues en vue non seulement de réduire les discriminations dont elles sont victimes mais aussi de bénéficier de leur soutien dans leurs actions de plaidoyer. Notons que les responsables des lycées/collèges ont aussi participé à ces séances de sensibilisation.



Formation des PEF sur les techniques de prise de parole en public et plaidoyer



Sensibilisation portée par les PEF à l'endroit de leurs pairs sur les bonnes pratiques d'hygiène menstruelle et le vécu émotionnel pendant les menstrues

Plaidoyers portés par les PEF

Dans un premier temps, les PEF ont porté des plaidoyers à l'endroit des responsables des lycées/collèges pour la mise à leur disposition d'un endroit pour leur permettre de se changer pendant les menstruations. Dans un second temps, les PEF appuyés par les CEC, ont porté au nom de leurs camarades, un plaidoyer à l'endroit des porteurs de responsabilités lors de la

deuxième session ordinaire de l'année 2023 de la Conférence Administrative Départementale (CAD).

Les différents plaidoyers ont été soldés par des prises d'engagements matérialisés par la signature d'un cahier d'or prévu à cet effet.



Photo de famille de l'équipe projet, des bénéficiaires et des membres des CEC avec la Préfète et les directeurs déconcentrés en charge de l'Éducation, de la Santé et des Affaires Sociales dans l'Ouémé

4- Obstacles rencontrés

Les principales difficultés se situent essentiellement à deux niveaux :

- la mobilisation des acteurs au niveau départemental à cause de la complexité des agendas des uns et des autres ;
- les contraintes liées au calendrier scolaire.

Toutefois, cela n'a pas empêché le consortium d'atteindre ses objectifs dans le délai.

5- Solutions de contournement des obstacles

La mise à contribution du DDESTFP : il a donné des instructions aux responsables des établissements pour se mobiliser et mobiliser leurs élèves autour du projet.

- **La mise à contribution de la Préfète** : elle a permis d'avoir accès à la CAD au cours de laquelle les PEF ont porté leur plaidoyer à l'endroit de tous les porteurs de responsabilités concernés et de contourner ainsi les contraintes liées à leurs agendas.
- **L'implication des responsables d'établissements dans la planification des activités terrain** : elle a permis de programmer toutes les activités sans perturber les activités scolaires.

6- Leçons tirées et recommandations

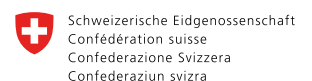
- **Réalisation de l'évaluation citoyenne sur la qualité des services d'hygiène menstruelle en milieu scolaire** : ce processus nous a permis d'amener les parties prenantes à faire le diagnostic de la situation et proposer elles-mêmes des approches de solution. Il a aussi permis d'obtenir l'implication totale des différents acteurs dans la mise en œuvre de l'initiative et de prioriser leurs réels problèmes dans les activités.
- **Renforcement des capacités des bénéficiaires** : pour permettre aux détenteurs de droits de mener à bien des actions visant à leur permettre de jouir de leurs droits, il faut renforcer leurs capacités sur la thématique de l'initiative et sur les techniques de plaidoyer et de communication. La formation donnée aux PEF a été la clé pour la réussite de leurs actions dans le cadre de cette initiative.
- **Plaidoyers portés par les PEF à l'endroit des porteurs de responsabilités** : les citoyens ne peuvent réussir à obtenir la jouissance de leurs droits de façon durable que s'ils prennent

conscience de ces droits et décident de les réclamer eux-mêmes auprès des porteurs de responsabilités. Nous avons pu constater que les autorités à divers niveaux, ont été très touchées par les plaidoyers des PEF et ont salué cette stratégie. De plus, ces filles sont désormais aptes à réclamer leurs droits même après la clôture de cette initiative.



Signature du livre d'or par Mme la Préfète du département de l'Ouémé suite au message de plaidoyer des filles pour la fourniture des services d'hygiène menstruelle en milieu scolaire

Ce projet est réalisé dans le cadre de la phase II du Programme Redevabilité mis en oeuvre par sur financement de



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC